

Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

DESCRIPTIF DE MODULE
Année académique 2025-2026

Domaine	Design et Arts visuels		
Filière	Arts visuels		
Orientation	-		
Intitulé du module	Thesis 6		
Type de module	Obligatoire		
Code			
Type de formation	Bachelor		
Semestre	6		
Crédits ECTS	AV 18 ECTS / SON 18 ECTS		
Prérequis	Avoir validé le module Thesis 5		
Langue	Français		
Lieu	EDHEA – Valais		
Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module Thesis 6 vise la finalisation du projet de mémoire et la réalisation d'un projet artistique dans lequel l'étudiant·e·x met en œuvre les connaissances, la pratique et la recherche acquises au cours des semestres précédents en faisant preuve d'autonomie. Ce module fait suite au module Thesis 5.		
Contenus et formes d'enseignement	<p>Mémoire : Selon un échéancier précis fixé en début de semestre avec le directeur ou la directrice de mémoire, les étudiant·e·x·s concrétisent et finalisent les projets présentés précédemment. Un atelier de reliure accompagne la production finale du mémoire.</p> <p>Soutenance : La soutenance permet de valider son travail écrit et ce, dans un cadre académique et institutionnel, puisque des experts interviennent dans la relecture et l'échange.</p>		
Modalités d'évaluation et validation	<p>Mémoire : Selon un échéancier fixé au début du semestre, les étudiant·e·x·s établissent leurs questions de recherche en contact régulier avec la personne qui va diriger le mémoire. L'évaluation porte sur le respect de l'échéancier, sur l'assiduité de l'échange avec les directeur·trice·x·s de mémoires, sur la qualité des productions, et sur la présentation de la recherche selon les exigences attendues lors du plenum. Chaque membre du jury octroie une voie, et le jury se considère acquis avec 3 voix sur 5. Le jury peut décerner, à l'unanimité, une mention.</p>		
Modalités de remédiation	<p>Mémoire et soutenance : En cas de non-obtention des voix requises, un semestre supplémentaire est nécessaire afin de faire valider le travail de mémoire par le jury extérieur.</p> <p>Pas de remédiations possible.</p>		
Enseignant·e·x·s	Directeur·trice·x·s de mémoire, enseignant·e·x·s de la Faculté Bachelor et intervenant·e·x·s		
Responsable du module	Robert Ireland		
Descriptif validé le	01.09.2025	Par	Vittorio Parisi, responsable de la filière arts visuels